

DEMANDE D'AUTORISATION DE DESTRUCTION A TIR DU LAPIN DE GARENNE

Article R.427.6 et suivants du Code de l'Environnement

 du 15 août 2018 au 15 septembre 2018 du 1^{er} mars 2019 au 31 mars 2019

Je soussigné (nom, prénom) : _____

Demeurant à : _____

Téléphone (fixe – portable) : _____ mail _____

Agissant en qualité de : Cocher la ou les case(s) correspondante(s) propriétaire fermier délégué du propriétaire ou du fermier
et détenteur du droit de destruction de nuisibles

DEMANDE L'AUTORISATION DE DETRUIRE A TIR LE LAPIN DE GARENNE, EN VUE DE PROTEGER LES CULTURES DE :

NATURE DES CULTURES A PROTEGER	SUPERFICIE (HA)	COMMUNE(S) DE SITUATION - lieudits

Joindre un plan au 1/25000è (ou assemblage cadastral 1/5000è) de format 29,7 x 42 cm ou 21 x 29,7 cm sur fond I.G.N., cadastral ou orthophoto portant nom et prénom du demandeur ainsi que l'année concernée par cette demande d'autorisation.

Le propriétaire ou fermier, procède personnellement aux opérations de destruction des animaux nuisibles, y fait procéder en sa présence ou délègue par écrit le droit d'y procéder. Le délégataire ne peut percevoir de rémunération pour l'accomplissement de sa délégation (Code de l'Environnement - article R. 427-8).

Je déclare être détenteur du droit de destruction des animaux nuisibles sur les territoires visés à la présente demande **ou** avoir reçu délégation écrite de ce droit et **je m'engage** à présenter celle-ci lors de contrôle aux agents chargés de la police de la chasse.

Je m'engage à transmettre à la Direction départementale des territoires de Seine-et-Marne, dans les 10 jours suivant la période de destruction, un compte rendu contenant le nombre d'oiseaux détruits (même néant).

Fait à :

Date : le

Signature :

à adresser :**original** : à la Direction départementale des territoires

Service Environnement et Prévention des Risques

Pôle forêt, chasse, pêche, milieux naturels

A l'attention de Mme FOURNILLON Sylvie

☎ 01-60-56-72-08

(mail : sylvie.fournillon@seine-et-marne.gouv.fr)

BP 596

77005 MELUN CEDEX

copie : à la Fédération départementale des chasseurs

La Maison Suisse – 1016 rue de Fontainebleau

77720 BREAU

.../...

